

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 27 septembre 2021

Date de l'annonce publique : 17/09/2021

Date de la convocation des conseillers : 17/09/2021

### Mode de participation

|                 |   |    |
|-----------------|---|----|
| Présences       | JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseiller ; BRIX, conseiller ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal. |    |
| Visioconférence | Néant.  |    |
| Procuration     | Néant.  |    |
| Absences        | Néant.  |    |
| Statistiques    | Nombre de conseillers présents physiquement   | 13 |
|                 | Nombre de conseillers participant par visioconférence   | 0  |
|                 | Nombre de procurations données  | 0  |
|                 | Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020  | 7  |

Référence CC.2021-9-27 - 4.0

Point de l'ordre du jour 4.0

Objet **Convention relative à l'aménagement de zones humides et la plantation de haies et de peupliers.**

### Le conseil communal,

Vu la convention avec Mme Paulette Kieffer-Wagner relative à l'aménagement d'étangs, respectivement de cuvettes inondables et d'autres zones humides, ainsi que la plantation de haies et de peupliers sur les parcelles cadastrales 1009/22, 1009/24, 1011/826, 1011/828, 1011/829, 1011/830, 1011/831, 1011/832, 1011/958, 1011/1004, 1011/1005 et 1011/2436 au lieudit « Orbett » de la section D de Peppange ;

Considérant que la convention est conclue pour une durée de neuf (9) ans et prendra fin le 31/12/2029, prorogeable de périodes de neuf (9) ans ;

Considérant que le syndicat SICONA est chargé de la réalisation du réaménagement naturel prévu par la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention avec Mme Paulette Kieffer-Wagner relative à l'aménagement d'étangs, respectivement de cuvettes inondables et d'autres zones humides, ainsi que la plantation de haies et de peupliers à Peppange.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 30 septembre 2021

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

